

# TARIFS 2020

## FOYER RESTAURANT

*Délibération du 3 juillet 2020*

Pour les personnes retraitées ou titulaires d'une carte d'invalidité

Prix du repas : 5.00€

(A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020)

Les tickets pour le foyer-restaurant doivent être achetés au secrétariat de la mairie.